

Fiche d'intervention

fournie impérativement par l'entreprise partenaire.

CODE DÉLIVRÉ PAR LE GDS DE L'ORNE (4 lettres) : _____

Pas de code ? La déclaration du nid doit avoir lieu avant la destruction. Déclarez le nid en quelques minutes sur le site www.frelonasiatique61.fr ou contactez au plus vite le GDS de l'Orne au 02.33.80.38.22.

ENTREPRISE – RAISON SOCIALE (Cachet) : _____

NOM DE L'INTERVENANT : _____

DATE D'INTERVENTION : _____/_____/2024

ADRESSE DE LA LOCALISATION DU NID ET COMMUNE DÉLÉGUÉE (le cas échéant): _____

NOM DU PARTICULIER / ASSOCIATION / SYNDIC : _____

DESCRIPTION DU NID ET SITUATION : Hauteur estimée : ____m / Diamètre estimé : _____cm

Support : Arbre Bâtiment Autre : _____

Mode de destruction : Perche Fusil à laser Drone * Autre : _____

* DANS LE RESPECT DE LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR

Devenir du nid : Laissé sur place Décroché

Photo transmise : Mail Portable **06.51.91.13.14** (ligne uniquement pour réceptionner les photos)

Certifie avoir détruit un **nid de l'espèce Vespa velutina** (frelons asiatiques) et avoir respecté la charte de bonnes pratiques de destruction, consultable sur le site www.frelonasiatique61.fr

Signature de l'entreprise

POUR COMPLETER VOTRE DOSSIER POUR UNE PRISE EN CHARGE :

Il vous suffit d'envoyer cette fiche d'intervention originale, scannée, ou photographiée,

au plus tard le 31 décembre de l'année en cours, avec :

- la facture acquittée délivrée par l'entreprise
- un justificatif de domicile (eau, électricité, impôts fonciers)
- un RIB si non renseigné lors de la déclaration
- une photographie si non fournie lors de la déclaration (contacter le GDS en l'absence de photographies)

soit : via www.frelonasiatique61.fr avec le mot de passe fourni lors de votre déclaration par internet

par courriel : contact@frelonasiatique61.fr

par courrier : GDS de l'Orne – 76 rue du Chemin de Maures – 61000 ALENÇON

Pour toutes questions, nous contacter à l'adresse contact@frelonasiatique61.fr ou au 02 33 80 38 22.